



Anse Marcel Beach, Saint-Martin  
12 décembre 2023

« Les Assises ont a été de l'avis général un vrai succès. La présence longue et à haut niveau des exécutifs locaux le démontre. Un climat convivial et un esprit de dialogue et d'échange ont pu s'y développer. Nous avons réussi à initier une dynamique de partage et de la coopération qu'il va maintenant falloir pérenniser. Le sujet est essentiel pour l'avenir de nos deux îles, de leur résilience, et c'est dans ce genre d'événement que nos missions prennent tout leur sens.»

**Vincent Berton**  
Préfet délégué auprès du représentant de l'État  
dans les Collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin



**De gauche à droite :** Xavier Lédée, Président de la Collectivité de Saint-Barthélemy, Camille Pélagé, 5ème Vice-Président de la Région Guadeloupe, Julia Crouch, Gouverneure d'Anguilla, Vincent Berton, Préfet de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, Silveria Jacobs, Première ministre de Sint-Maarten, Louis Mussington, Président de la Collectivité de Saint-Martin.

## **D**iscours d'accueil de Louis Mussington, Président de la Collectivité de Saint-Martin

Mesdames et Messieurs, aujourd'hui est un moment historique. Par le passé nos échanges étaient seulement locaux. Ce qui est formidable et qui mérite nos applaudissements, c'est cette organisation aujourd'hui, cette décision d'amener tous les acteurs, tous les décideurs politiques de la Caraïbe en ce lieu, de leur dire qu'il est temps de prendre le

taureau par les cornes, qu'il est temps de travailler ensemble.

Certains d'entre nous font partie de l'Union Européenne, d'autres non, mais nous avons cet avenir en commun : la pêche. Nous avons en commun l'océan, cet atout formidable pour développer la pêche et prendre soin de la biodiversité. Aujourd'hui, nous devons échanger, nous devons répondre aux attentes des pêcheurs. Ils doivent être au cœur du dispositif. Pêcheurs, vous devez travailler ensemble.

## **P**résentation de la Journée, Vincent Berton

Ces Assises de la Pêche permettant aux autorités publiques, aux experts en milieu marin, aux représentants des espaces naturels, aux pêcheurs de se rencontrer, constituent une première dans l'histoire récente de notre région.

Je tiens à rendre hommage aux pêcheurs de Saint-Barthélemy à qui revient l'initiative de cet événement et à Patrick Bernié qui est en est l'organisateur avec l'appui des services de la Préfecture.

La France ne prétend pas revendiquer un leadership sur la question de la pêche dans le Nord de la Caraïbe. Elle souhaite simplement contribuer à partager des ré-

flexions et à développer des coopérations et des initiatives entre nous.

Je souhaite partager avec vous un triple constat et une ambition.

La pêche dans notre région est un patrimoine sur lequel flotte l'âme de la Caraïbe. Initialement la pêche était le seul moyen de subsistance des populations. Aujourd'hui la ressource est fragile. Elle est menacée par le réchauffement climatique (+3° d'ici 2050), par des saisons des pluies de plus en plus courtes et par des phénomènes cycloniques de plus en plus intenses.

Nos îles connaissent des situations contrastées. Pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la pêche locale ne suffit pas pour satisfaire la demande et l'on fait venir le poisson de 7000 km, ce qui est déraisonnable sur

le plan environnemental et climatique. Les zones de pêche sont importantes pour certaines îles, exigües pour d'autres.

Nous avons donc de vraies complémentarités à trouver.

Au cours de cette journée les autorités débattront sur le patrimoine culturel et économique que constitue la pêche. La question de la gestion raisonnée de la ressource et de la préservation de la biodiversité sera abordée sous l'angle de la présentation par les îles de bonnes pratiques. Enfin, l'après-midi sera consacré à des ateliers de travail centrés sur la structuration du dialogue entre les pêcheurs et sur les pistes d'amélioration de la coopération.

L'objectif d'aujourd'hui c'est de faire un « first step ».

## **L**a pêche, un patrimoine culturel et économique commun : le point de vue des autorités (extraits)

**Madame Silveria  
Jacobs, Première  
Ministre de Sint-  
Maarten,**

L'encouragement des pratiques durables est indispensable pour garantir la prospérité de nos écosystèmes et de notre industrie de la pêche. Elles s'alignent parfaitement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies : permettre un avenir plus prospère et plus équitable pour notre environnement et nos eaux ; assurer le bien-être des écosystèmes marins tout en assurant une économie plus durable.

Les pêcheries de Sint Maarten, comme celles de nos voisins, ont une riche histoire maritime, en particulier dans les bourgs de Great Bay et de Simpson Bay, qui a non seulement apporté une contribution remarquable à notre peuple, mais qui continue également de constituer une par-

tie essentielle de notre identité culturelle ainsi que de notre économie, matérialisée par la plongée sous-marine, la pêche en haute mer et la vente par les pêcheurs de leurs prises fraîches sur le marché aux poissons de Simpson Bay.

Les défis auxquels sont confrontés nos pêcheurs sont ceux de la pêche non durable et de la surpêche, du blanchiment des coraux, du réchauffement des eaux, des sargasses qui menacent notre existence et des autres impacts environnementaux qui pèsent sur nos ressources. Cette situation est bien sûr exacerbée par les pratiques de construction non-durables au sein de nos communautés.

Nous parlons sans cesse de développement économique, nous sommes une petite île basée sur le tourisme et chaque fois que quelqu'un présente un nouveau projet, nous voulons

encourager ce développement économique, mais je pense que nous devons nous arrêter, faire une pause et évaluer.

C'est pourquoi je suis très fière du projet CORENA, que la Nature Foundation a présenté au showroom. Nous avons applaudi les pêcheurs, mais je tiens également à féliciter ces organisations à but non lucratif, qui font ce travail depuis des décennies, sans être reconnues, telles de petites voix dans l'obscurité, et qui sont le plus souvent considérées comme des personnes extérieures qui se préoccupent davantage de nos écosystèmes que nous ne le faisons nous-mêmes.

Le projet CORENA encourage la responsabilité en s'assurant que nous nous engageons avec nos pêcheurs locaux sur de meilleures pratiques pour la vie marine, et que nous réfléchissons ensemble aux questions sensibles pour nos communau-

tés et notre culture. Nous aimerions également continuer à renforcer les capacités de nos communautés locales par l'éducation et c'est ce que fait la Nature Foundation. Aller dans nos écoles, car si nous ne commençons pas dans les écoles, nous n'atteindrons pas les adultes, et cela a un grand impact. Il faut trouver des moyens créatifs pour faire participer nos élèves, leurs parents, et ainsi toucher l'ensemble de la communauté. Nous continuerons alors, à encourager une collaboration plus large avec les parties prenantes présentes ici aujourd'hui. Et tous ceux qui voudront nous rejoindre. Comme je viens de le dire à la presse, nous sommes de petits États insulaires en développement. Nous sommes très vulnérables. Bien que nous ne soyons pas à l'origine des émissions qui provoquent le changement climatique, nous sommes en première ligne et c'est nous qui en subissons les conséquences.

Outre le fait que les ouragans nous touchent, le changement climatique aura un impact certain sur le plan économique et humain. J'aimerais donc que nous continuions à collaborer et que nous ne nous arrêtions pas à ces conférences mais que nous continuons à nous développer, car les financements existent, mais ils visent à réaliser des centaines de milliards d'investissements et notre capacité ne peut pas les soutenir à petite échelle. Il est donc impératif que nous agissions dès maintenant : les objectifs de développement durable des Nations Unies n'ont plus que sept ans de vie, mais nous sommes à la traîne, tout comme le monde entier. J'implore donc tous les habitants de la région, au moins, de veiller à ce que l'économie bleue soit durable et à ce que nous fassions ce que nous pouvons pour que nos concitoyens puissent survivre.

**Madame Julia Crouch,  
Gouverneur d'Anguilla**

La question de la pêche et des ressources naturelles est l'un des premiers sujets que le premier ministre a abordés avec moi lorsque j'ai été nommée gouverneur cet été, avant même que je n'arrive à Anguilla. Et c'est un sujet qui, lorsque je me promène à Anguilla, que je vais à la plage, dans les restaurants, que je rencontre les pêcheurs, je sais qu'il est très important pour tous les habitants d'Anguilla. Comme on l'a déjà dit, ce n'est pas surprenant car notre géographie commune, nos ressources communes sont fragiles, et si nous voulons vraiment relever les défis auxquels nous sommes confrontés en ce qui concerne la réduction des stocks et le changement climatique, il faut que nous soyons prêts à faire face à ces défis. Il est donc évident que la collaboration est la voie à suivre. Je sais que la pêche a parfois été un sujet de controverse entre les îles. Je suis convaincue qu'il faut se parler, se rencontrer pour surmonter les difficultés et trouver des solutions.

Et c'est précisément cet objectif que nous voulons tous atteindre dans le sillage de ces Assises. Dans mes domaines de responsabilité autour de la sécurité, j'ai déjà rencontré le préfet et nous avons eu des conversations positives sur la manière de garantir la sécurité des pêcheurs et la gestion légale et durable de l'environnement marin. Je voudrais également souligner que de nombreux experts participent à l'événement d'aujourd'hui. Pour notre part, nous avons Cathy Wallace du département de la pêche ainsi que le National Trust d'Anguilla pour aborder les questions environnementales. Je sais que je vais apprendre énormément de choses au cours de cette journée. Le programme est fantastique, alors permettez-moi de terminer en remerciant tous ceux qui sont venus aujourd'hui pour travailler ensemble dans un esprit de coopération, pour le bien de tous nos concitoyens

et de notre environnement. Je souhaite beaucoup de succès à cette conférence aujourd'hui. Merci beaucoup.

**Monsieur Xavier Lédée, Président de la Collectivité de Saint-Barthélemy :**

Les pêcheurs et la pêche sont étroitement liés à l'histoire et à la culture de Saint-Barthélemy. C'est la raison pour laquelle la Collectivité a pris la compétence environnement qui lui permet d'avoir une action volontariste notamment en matière d'agrégation des données scientifique pour mieux cerner les enjeux environnementaux mais aussi économiques impactant la filière. Les différents cadres en vigueur en vigueur au sein des îles rendent la coopération complexe à mettre en œuvre (appartenance ou non appartenance à l'Union Européenne, prix du carburant, notamment). Mais il est indispensable de mener une réflexion associant ceux qui ont la ressource, ceux qui ont

les pêcheurs, ceux qui ont des besoins. Il faut partager nos expériences, nos initiatives, nos projets. Travaillons ensemble.

**Monsieur Louis M u s s i n g t o n , Président de la Collectivité de Saint -Martin :**

Nous devons tout mettre en œuvre pour préserver les ressources tout en assurant le développement de l'industrie de la pêche sur nos territoires car nos pêcheurs doivent pouvoir répondre à nos besoins. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, de trop nombreux produits sont importés. Cela exige une réflexion collective qui doit venir à bout des difficultés liées à l'intégration de certains au sein de l'Union Européenne, mais qui doit aussi encourager l'amélioration des équipements. Un développement harmonieux de la filière est possible. Madame la Commissaire Européenne m'a confirmé qu'en matière d'économie bleue des fonds

existent pour accompagner les pêcheurs.

En ce qui concerne les pêcheurs locaux, il est important qu'ils puissent continuer à pêcher dans les eaux d'Anguille, et les pêcheurs d'Anguille ont toujours exprimé un désir de vendre leur poisson sur notre marché local ou il semble y avoir un marché plus large.

Nous devons arranger cela afin de faire de sorte qu'il n'y ait pas de conflits, mais une approche harmonieuse entre les deux îles, c'est une question que nous devons aborder dans les discussions de l'après-midi avec un sentiment d'urgence et en comprenant que nous devons coopérer dans le meilleur intérêt des territoires. Je souhaite également mentionner brièvement que en dehors de la sphère politique, il y a des hommes et des femmes compétents qui, par le biais de diverses associations et entités, contribuent de manière significative à la défense ou à la protection de la vie marine dans notre

pays, nous avons une exposition à l'entrée.

La nature fait partie de nous et lorsque nous la détruisons, nous nous détruisons nous-mêmes. Les personnes qui prennent l'initiative de protéger la les requins et la vie marine, la nature et l'environnement méritent donc nos applaudissements, car il est clair que le changement climatique est un problème majeur qui détruit ce que dieu à crée, et notre réponse en tant que personnes responsables et citoyens de l'univers doit être de protéger ce que d'autres essayent désespérément de détruire. Cela doit être un effort collectif, les ONGs mais aussi les gouvernements, aux niveaux auxquels ils le peuvent, doivent agir pour préserver les ressources naturelles des territoires.

**Monsieur Vincent Berton, Préfet délégué de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin**

Il est important d'échanger à l'échelle du Plateau d'Anguille sur le changement

climatique, non seulement en matière de pêche mais également au niveau de l'agriculture.

Les Sargasses sont aussi un sujet majeur de coopération qui impacte la pêche, la ressource halieutique et qui a des incidences sur la santé publique. Leur prolifération va s'amplifier au cours de prochaines années. La France travaille beaucoup sur le sujet, notamment en termes de valorisation de la biomasse.

Le sujet de l'importation de poissons au sein de la zone européenne est également fondamental. Nous devons permettre, en particulier, à Anguille et à Saint-Kitts de commercer avec nous. Engageons des discussions sur ce point.

Les fonds européens doivent pouvoir financer des actions pour l'ensemble des îles du Plateau. Développons des programmes.

**Se mobiliser pour préserver la ressource et favoriser la biodiversité : un enjeu partagé**

**L'impact de l'érosion côtière sur la faune marine : vingt ans de collectes de données. Jasmin Ruan, biologiste marine, Department of Marine Resources, Anguilla.**

La côte, en particulier nos plages, contribue de nombreuses façons à notre île respective, en facilitant la génération de revenus, en soutenant la biodiversité, en protégeant l'intérieur des terres, ainsi qu'en fournissant un lieu de récréation pour les résidents. De nombreux facteurs peuvent affecter la dynamique de nos plages, notamment le développement côtier, la dégradation du corail et l'extraction de sable. Anguilla, en 1992, a identifié l'importance de la gestion des plages et peut s'enorgueillir du plus long projet de collecte de données de l'Unité des pêches et des ressources marines (FMRU), le Programme de surveillance des plages (Beach Monitoring Programme). Dans

le cadre de ce programme, 19 plages de l'île principale d'Anguilla et de ses cayes au large sont surveillées tous les trimestres (4 fois par an) ; la largeur de la plage et les changements d'élévation sont mesurés à l'aide d'un niveau abney, d'un ruban à mesurer et d'une perche à drapeau. Cette collecte de données permet à la FMRU de mieux gérer les plages en comprenant les tendances, en identifiant les modèles et en faisant d'éventuelles prévisions. Ces informations sont ensuite utilisées pour conseiller le développement côtier et planifier des mesures préventives contre l'érosion côtière. Depuis 2014, le FMRU a identifié que 5/14 plages de la terre ferme sont en accretion à un rythme lent, tandis que 9/14 sont en érosion, certaines à un rythme relativement élevé.

Étant donné que la technique de surveillance des plages du département est obsolète, la FMRU travaille avec le CEFAS,

qui est financé par le programme Blue Belt, pour mettre à jour ses techniques de surveillance, en incorporant le GPS, le transport des sédiments et la vidéo par drone dans le programme, dans l'espoir d'augmenter la précision, de réduire les erreurs humaines et d'augmenter l'efficacité.

Chacun peut contribuer à la protection des plages : gestion des récifs coralliens, pêche durable, préservation de la végétation côtière, application de la législation et éducation. Nos plages constituent notre deuxième ligne de défense après les récifs coralliens et contribuent à prévenir les ondes de tempête. Elles constituent un habitat pour de nombreuses espèces, et les tortues de mer utilisent ces mêmes plages pour nicher. L'érosion côtière menace l'écosystème et engendre une diminution des populations marines dont l'impact se mesure bien au-delà de l'île d'Anguilla.





### Diaporama N°1 - Beach monitoring in Anguilla

**P**rojet CORENA, vers une gestion spatiale, durable et résiliente de l'environnement marin et côtier de Sint-Maarten. Sabine Brismeur, Gaia Picaluga, Laetitia Mathon, Nature Foundation.

La collecte et l'analyse multifactorielle de données permettant de

proposer des pistes d'action en matière d'aménagement responsable des territoires marins et côtiers, mais aussi de sensibilisation des jeunes générations constituent un des enjeux du projet CORENA : Coastal Resilience Needs Assessment.

### Diaporama N°2 - Towards sustainable and resilient area-based management of the marine and coastal environment of Sint-Maarten



## **Les stocks partagés et l'interconnexion des îles en matière de peuplement ichthyologiques : Julien Chalifour, responsable scientifique Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin**

Les petits fonds côtiers des Antilles abritent des peuplements ichthyologiques composés d'un grand nombre d'espèces, mais représentées par un faible nombre d'individus et donc une biomasse plus faible qu'en zones marines tempérées ou froides. L'équilibre des écosystèmes côtiers (récif corallien, herbiers sous-marins et mangroves) repose sur des chaînes alimentaires complexes où chaque maillon joue un rôle important pour la préservation des ressources et le maintien des services écosystémiques essentiels aux sociétés locales. Les mérous sont des prédateurs supérieurs dont le statut de conservation

est aujourd'hui particulièrement inquiétant au niveau mondial. Ce poisson à longue espérance de vie, est particulièrement recherché pour la finesse de sa chair prisée, mais sa conservation est fragilisée par sa longue espérance de vie, sa maturité tardive, son hermaphrodisme phasé et son comportement reproductif grégaire.

Dans le cadre du programme Life BIO-DIV'OM piloté par la LPO, 5 contributeurs locaux issus de 5 territoires de l'Outre-Mer français ont bénéficié d'un financement européen pour améliorer la conservation d'espèces sensibles. L'AGRNSM a choisi de focaliser son intervention sur 2 espèces de poissons : le mérou géant et le mérou de Nassau. Pour y parvenir, l'équipe projet travaille jusqu'en 2025 à caractériser la présence de ces espèces à différents stades de vie (arrivage de post-larves, juvéniles, adultes) par la mobilisation de CAREs, de Biohuts, de plongeurs ichthyologiques, mais éga-

lement de l'ensemble des usagers.

L'objectif, améliorer la gestion durable de cette ressource emblématique en tenant compte de ses usages en local et en coconstruisant des solutions avec les principaux acteurs du territoire. Mais la conservation de cette espèce ne peut s'arrêter au niveau local du fait de sa dispersion larvaire à grande échelle. L'AGRNSM invite donc les îles voisines à contribuer à cet effort en partageant les connaissances locales capitalisées grâce au soutien de l'Europe et de la France.

### **Diaporama n°3 - Banc d'Anguille Shared Stocks : Groupers**



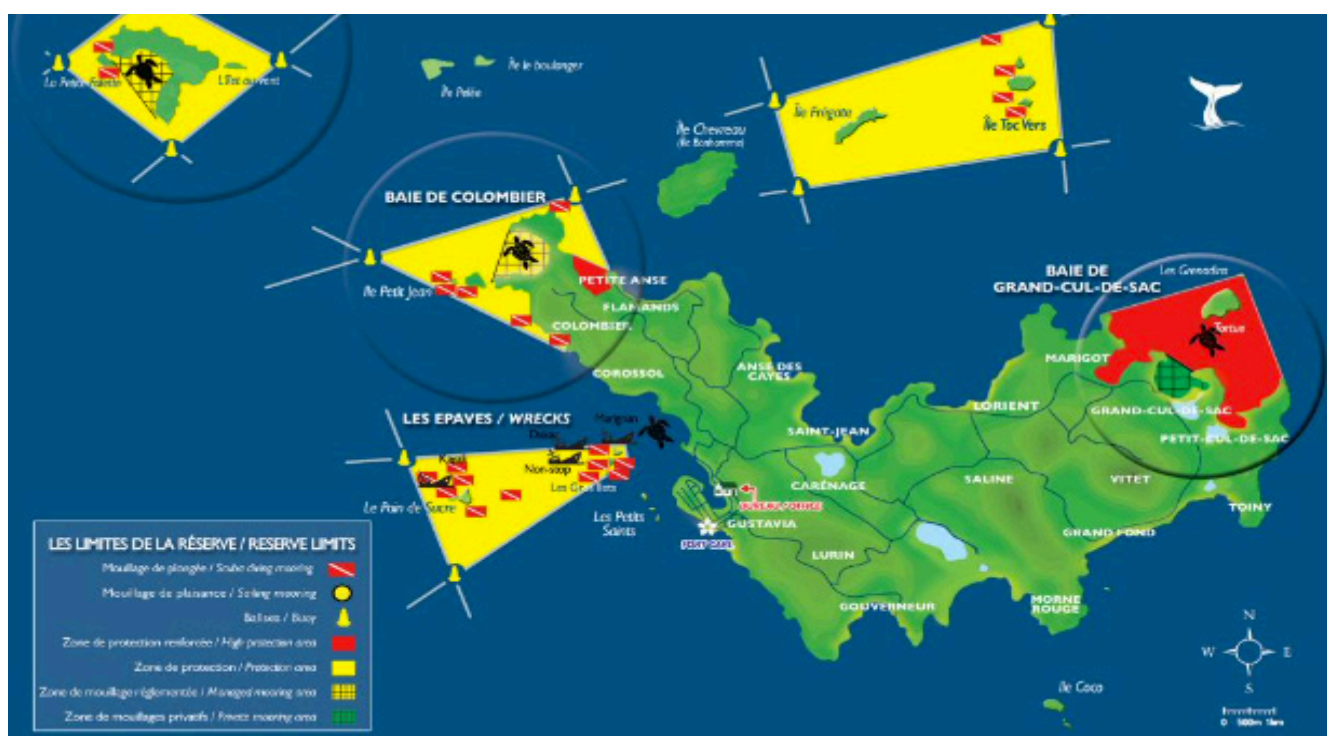
**La pêche des burgos, *Cittarium picca*, en réserve naturelle : Sébastien Gréaux, directeur de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy.**

A Saint-Barthélemy la réserve naturelle a la particularité d'autoriser la pêche de certaines espèces dans certaines zones. Le burgos (*Cittarium picca*) fait partie des espèces pouvant être pêchées dans certaines zones par les professionnels. Cependant les équipes de la réserve naturelle ont souhaité s'assurer

de la durabilité de l'exploitation de cette ressource. Ainsi entre 2004 et 2007 deux études scientifiques ont été menées et ont abouti aux mêmes conclusions : la réglementation de la pêche de cette espèce ne garantissait pas une exploitation durable de cette ressource. Progressivement les quantités pêchées dans la réserve ont diminué tout comme le nombre de navires pratiquant cette pêche. En 2015, le Conseil Territorial de Saint-Barthélemy a validé la première réglementation de la pêche à Saint-Barthélemy. Cette réglementation a repris une partie des préconisations émises dans ces deux études et notam-

ment l'augmentation de la taille minimale de capture et la mise en place d'une période de pêche pour empêcher les prélèvement durant la période de reproduction. Progressivement, suite à l'entrée en vigueur de cette réglementation les rendements de pêches des professionnels ont petit à petit réaugmenté et les quantités totales prélevées ont réatteint le même niveau qu'avant l'entrée en vigueur du texte bien que la pêche soit désormais interdite pendant 7 mois de l'année.

**Diaporama n°4 - Des études scientifiques à l'exploitation durable d'une ressource / Exemple des burgos**



## Les ateliers

Vers une coopération inter-îles élargie, Fabienne Monmarson, rapporteur.



Le commerce des produits de la mer est un enjeu majeur du développement économique de nos îles. Or les règles qui encadrent cette activité sont plurielles et souvent méconnues. Edouard Weber, Directeur de la mer de Guadeloupe en précise les contours.

**Diaporama n°5 - Comment mieux commercer entre les îles?**

### Conclusion du Groupe de travail :

Au cours du débat, plusieurs axes de coopération ont été dégagés. Une coopération sur tout le processus des zones de pêche au commerce des produits de la mer (selon l'expression du Président Lédée) doit être initiée.

L'inégalité des zones de pêche a été soulignée : 5000 km<sup>2</sup> de super-

ficie maritime pour la France, 66 000 km<sup>2</sup> pour la partie néerlandaise (Sint Maarten, Saba, Sint Eustatius). A cet égard, Saba proposa la création d'une free trading zone.

Dans un contexte de standards réglementaires pluriels, le Préfet propose d'organiser un groupe de travail qui aura pour mission de proposer un dispositif équilibré à l'égard de chacune des parties.

Permettre aux pêcheurs de vivre dignement de leur travail, protéger les consommateurs, assurer une transformation/commercialisation des produits de la pêche, harmoniser les standards de sécurité, gérer harmonieusement la ressource, mais aussi lutter contre la vente illégale de poissons sont autant d'aspects qui ont été abordés au cours des échanges.

Le vice-président du Conseil Régional de Guadeloupe a proposé d'accompagner la formation des pêcheurs de l'ensemble des îles du Plateau d'Anguilla via le lycée de la Mer, en projet.





### Renforcer les relations entre les professionnels de la pêche, Patrick Bernié rapporteur

Les délégations de pêcheurs de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Anguilla se sont rencontrées dans le cadre d'un atelier dont l'objectif était d'instaurer le dialogue, de lister les sujets à négocier et de fixer un agenda de rencontres.

Les représentants des pêcheurs de ces trois îles étaient venus nombreux (8 participants pour Anguilla, tout autant pour la délégation Saint-Martin/Saint-Barthélemy).

Franches et directes, les discussions animées par Mathieu Leguern, Directeur-adjoint de la mer de Guadeloupe, ont débuté par un temps d'explication. Chacune des parties a exposé ses griefs : pêche dans nos eaux pour les anguillais, appropriation de nos dispositifs de concentration de poissons pour les pêcheurs de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Tous ont reconnu que des tensions impactaient le climat

relationnel. La volonté d'ouvrir des pistes de dialogue s'est finalement imposée. Les références aux traditions communes et aux équilibres trouvés par les anciens ont été déterminantes « Nos accords d'antan ne sont plus adaptés : de nouvelles contraintes s'imposent à nous. » Nous sommes la nouvelle génération, nous devons ouvrir de nouvelles voies. » La normalisation de pêche des français dans les eaux anguillaises, avec en contrepartie l'utilisation de dispositifs de concentration de poissons communs constitue le sujet essentiel des négociations souhaitées.

Les pêcheurs ont approuvé la proposition de Mathieu Leguern d'organiser une série de rencontres entre une délégation restreinte de chaque île. Une groupe Whatsapp doit être constitué.

### Prochaines Assises de la Pêche

Madame la Gouverneur d'Anguilla, Julia Crouch indique à l'assistance que son île envisage d'organiser en 2024 les prochaines Assises de la Pêche.





## Conclusion de la journée par Vincent Berton

Merci à vous tous. Au cours de cette journée nous avons partagé l'ensemble des constats en matière ressource, d'impact du réchauffement climatique, d'atteintes à l'environnement. Nous

avons partagé des expériences et des recherches.

Nous avons noté des différences entre nous, en particulier au niveau des zones de pêche, des marchés, de la réglementation.

Nous avons donc beaucoup de sujets sur la table et une communauté

d'intérêts à les travailler ensemble. C'est ce que je vous propose de faire au cours de l'année à venir.

Nous partagerons avec vous les documents qui ont été présentés au cours de la journée. Nous aurons ainsi une base commune de réflexion.

## Une ode aux pêcheurs, par Sonia Fleming

### PÊCHEUR !

Raconte-moi la pénible pêche d'autrefois,  
 Les levers matinaux du pêcheur Saint-Martinois  
 Par temps ensoleillés pluvieux ou froid  
 Pour ramener du poisson frais sous son toit.



Raconte-moi !  
La fragile petite embarcation en bois,  
sur laquelle, ta vie, tu risquais,  
Pour pouvoir nous nourrir.

Raconte-moi !  
Ton courage, tes courbatures, tes souffrances  
Ton corps endolori pétri de sable,  
de soleil et d'eau salée.

Raconte-moi, l'odeur tenace de l'océan,  
Sur ta vieille chemise à carreaux.  
la solitude du grand large ,  
Ta rude bataille, sur une mer déchâinée et sans cœur.  
Le travail douloureux de tes muscles fatigués  
Sur les longues rames écaillées.

Raconte-moi !  
L'inquiétude de la femme Saint-Martinoise,  
Scrutant chaque jour, avidement l'horizon,  
Dans l'espoir d'apercevoir, la petite barque colorée et aimée,  
Revenir saine et sauve à « Galisbay ».

Poésie de Sonia Fleming  
Assises de la pêche

12/12/2023 Autour des Assises:

## Le showroom

Le showrom a permis aux réserves naturelles de présenter leurs actions. Inauguré en début de journée par les officiels, il a suscité l'intérêt des participants et été l'occasion de nombreux échanges.



## Zoom sur le projet One Shark, présenté au showroom :

Le projet One Shark est une initiative financée par la préfecture de Saint-Barthélemy et Saint-Martin visant à sensibiliser, communiquer et mener des recherches sur les requins tigres de la Caraïbe Nord. Il vise à mieux comprendre cette espèce de requins, à promouvoir leur conservation et à développer des stratégies de gestion du risque requin pour sécuriser l'accès à la mer et développer l'économie bleue localement.

Le projet va mettre en œuvre une stratégie de coopération régionale entre l'ensemble des professionnels de la mer pour développer un



réseau d'observation et de collecte de données permettant d'alimenter les recherches scientifiques qui faciliteront la gestion du risque à large échelle.

Contrairement à la stratégie « classique », qui n'a pas su démontrer son efficacité, mise en œuvre à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie, qui se résume par des campagnes de pêche de régulation - qui reposent sur l'hypothèse de la « densité-dépendance ». Notre stratégie consiste à mettre en œuvre des pêches non létales et à développer la stratégie reposant sur le Profilage Génétique Individuel des Requins pour retrouver « l'individu à problème » (IP) qui a tué une nageuse à Saint-Martin et a quasiment tué la nageuse de Saint-Kitts 1 mois plus tard, à 85 km du lieu de la première morsure.

C'est dans ce contexte d'efficacité potentielle que le projet proposé apparaît comme un atout majeur et incontournable afin d'apporter un complément d'information crucial en permettant : i) l'évaluation de la taille de la population de requins

tigre et ii) l'obtention d'informations sur leur écologie comportementale (déplacements, temps de résidence, etc.). Ces informations permettront non seulement de faciliter la recapture de l'IP, mais aussi de chiffrer financièrement le coût d'une telle approche, qui dépend directement des facteurs mentionnés précédemment. Ce projet apparaît ainsi comme une approche plus éco-responsable, exportable du point de vue du gouvernement, dans les autres outre-mer français, voire à l'étranger.







